



2026 - 2032

MA COMMUNE DEMAIN

La nature comme solution



**LES AGENCES
RÉGIONALES DE LA
BIODIVERSITÉ**

Un réseau innovant
au service des territoires

AGIR POUR LA SANTÉ DES HABITANTS

La dégradation des milieux et la perte de biodiversité associée impactent directement la vie quotidienne et la santé des habitants. L'eau et la nature sont nos alliées et offrent des solutions à mettre en œuvre pour des territoires résilients.

- **Conserver la végétation existante** permet d'apporter plus d'ombre et de fraîcheur.
- **Désimperméabiliser** (retrait du bitume, création de surfaces végétales) permet à l'eau de s'infiltrer, d'alimenter les plantes et réduit les îlots de chaleur.
- **Multiplier les espaces verts et les gérer** favorise le bien-être et crée du lien social.
- **Réduire l'éclairage nocturne** respecte le rythme de la faune et celui du sommeil humain.

-25%

de risques de dépression nerveuse en vivant près d'un espace vert

(RAPPORT ASTERES, MAI 2016)



L'évapotranspiration de 1 arbre sur une journée rafraîchit autant que 5 climatiseurs allumés pendant 20h (Building Green, a guide to using plants on roofs, walls and pavements, Greater London Authority, 2004).

LES BÉNÉFICES POUR MA COMMUNE :

- Une gestion différenciée des espaces verts **rafraîchit davantage les espaces** tout en protégeant la biodiversité.
- La diversité végétale et les essences locales, adaptées au climat, **limitent le risque allergique**.
- L'aménagement de noues végétalisées ou d'espaces verts en creux **limite le coût de la gestion** des eaux pluviales et bénéficie à la végétation.
- L'adaptation du bâti (recoins, matériaux...) **crée des habitats** pour la faune et **apporte de la fraîcheur**.
- L'appui aux efforts en faveur d'un territoire salubre doit permettre de **prévenir les risques récurrents** (prolifération de moustiques vecteurs de maladies, sargasses...).



Retour d'expérience :

En Guadeloupe, un collège a créé un jardin créole pédagogique faisant office de salle de classe à ciel ouvert : les élèves y réalisent leur cours de maths, sciences et autres directement dans le jardin, diminuant ainsi le stress chez les jeunes tout en améliorant leur concentration et créativité.

© Région académique Guadeloupe

AGIR POUR LA SÉCURITÉ DES HABITANTS

Face au changement climatique, la nature est source de solutions. La hausse des températures dérègle les pluies (plus intenses ou irrégulières) et accentue les périodes de sécheresse.

- **Adapter le littoral face à l'augmentation du niveau de la mer et au recul du trait de côte** qui concernent plusieurs communes de Guadeloupe, dont 44% ont été intégrées à ce jour par [décret](#) à la liste nationale des communes particulièrement vulnérables, établie dans le cadre de la loi Climat et résilience du 22 août 2021. Ces problématiques majeures contribuent à l'accentuation des risques d'érosion et de submersion alors que les zones côtières jouent un rôle de barrière naturelle et de puits de carbone.
- **Végétaliser et désimperméabiliser** grâce aux couverts végétaux, haies et arbres pour freiner le ruissellement et limiter l'érosion.

LES BÉNÉFICES POUR MA COMMUNE :

- La renaturation des zones humides et des cours d'eau avec la création de zones d'expansion de crue offre des **lieux de promenade** tout en **limitant le risque inondation**.
- La préservation du littoral permet de **limiter les dégâts** sur les habitations et infrastructures, et de **conserver les zones de plages**.
- **L'amélioration du confort** thermique en zone urbanisée par la **réduction des îlots de chaleur** grâce à l'évapotranspiration des arbres et aux sols perméables.

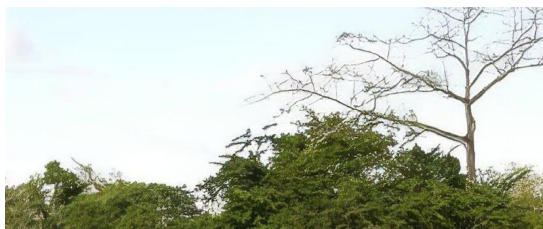


Préserver une zone humide coûte 5 fois moins cher que de compenser la perte de ses services : filtration, épuration... (CGDD, 2010).

25%

des eaux pluviales sont retenues dans le sol grâce aux arbres et à la désimperméabilisation (moyenne variable selon le type d'arbres, le type et la profondeur de sol...)

(ADEME, 2018)



Retour d'expérience :

En Guadeloupe, une collectivité a mené des travaux d'extraction d'espèces exotiques envahissantes d'un canal de son territoire afin d'améliorer le bon écoulement des eaux. Cette action a été portée dans le cadre de son programme d'actions et de prévention des inondations (PAPI).

© Office de l'eau



AGIR POUR L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

En valorisant la nature, les communes renforcent leur cadre de vie et leur identité. Elles soutiennent l'économie et créent du lien social.

- Favoriser les jardins partagés, vergers communaux ou espaces de convivialité végétalisés.
- Impliquer ses citoyens via des animations participatives (Atlas de la biodiversité communale...).
- Orienter les entreprises vers une gestion foncière adaptée.
- Valoriser ses actions à travers l'intégration de dispositifs (Territoires engagés pour la nature...).
- Concourir à la gestion durable des espaces naturels du territoire

63 %

des Français considèrent qu'il est prioritaire d'accorder plus de place aux espaces de nature et à la végétalisation dans leur quartier

(MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, PLAN NATURE EN VILLE, 2022)

LES BÉNÉFICES POUR MA COMMUNE :

- La végétalisation et l'aménagement du centre-bourg **redynamisent** la commune et ses commerces.
- Forêt, agriculture durable, artisanat, sports de nature représentent des **emplois locaux**, durables et non délocalisables.
- Les paysages, la faune et la flore **attirent** de nouveaux habitants, des entreprises et des visiteurs.
- Toutes ces actions **affirment des valeurs d'innovation** et de résilience.



Les efforts de conservation de nombreuses destinations dépendent largement des revenus du tourisme. Les littoraux, les montagnes, les rivières et les forêts sont des attractions majeures pour les touristes du monde entier, et offrent des possibilités de pratiques sportives et de loisirs en nature exceptionnelles (ONU Tourisme).



© France Antilles

Retour d'expérience : Dans un quartier résidentiel, une commune a aménagé un jardin partagé, distribuant des lots à des ménages volontaires. Le dispositif est complété par des équipements techniques (compostage, pépinière, récupération d'eau de pluie) et par un programme d'ateliers de formation.

AGIR POUR UNE ALIMENTATION DURABLE

Face aux enjeux de santé, à la dégradation de nos modes de consommation, des sols et de la qualité de l'eau, préserver la biodiversité, c'est proposer une meilleure alimentation aux habitants tout en contribuant à l'économie du territoire et à la souveraineté alimentaire.

- **Appliquer la loi Egalim (2018)** sur la commande publique en produits locaux de qualité, notamment biologiques, pour la restauration collective.
- **Intégrer les enjeux biodiversité dans son Projet Alimentaire Territorial (PAT)** pour coordonner une politique alimentaire durable.
- **Soutenir les pratiques agroécologiques** en facilitant l'accès au foncier privé ou communal, en mettant en place **des baux ruraux environnementaux ou des Obligations Réelles Environnementales**.
- **Protéger la vocation agricole de certains espaces** par la mise en place de zone agricole protégée (ZAP).

LES BÉNÉFICES POUR MA COMMUNE :

- Ces projets **renforcent l'attractivité** du territoire et **améliorent la qualité du service** rendu aux usagers.
- Ils **soutiennent l'emploi agricole** sur le territoire et contribuent à la préservation des paysages et du patrimoine naturel.
- Ces actions locales permettent aussi de **réduire les coûts**.



Le soutien à l'agriculture bio coûte 28 fois moins cher que la dépollution de l'eau liée aux pratiques agricoles polluantes (Génération futures, 2017).

+30

jours cumulés de restriction de consommation d'eau potable ont été observés en 2025 en Guadeloupe suite à des analyses sur les pesticides non conformes réalisées dans le cadre du contrôle sanitaire ou liés à un changement de filtre de charbon actif.

(ARS, 2026)



Retour d'expérience :

Dans le cadre de son PAT, une intercommunalité de Guadeloupe organise, en lien avec les acteurs locaux, les filières agricoles de son territoire afin d'approvisionner les cantines scolaires en produits locaux.

© FrancelInfo



LE COIN DES IDÉES REÇUES

La biodiversité, c'est la forêt tropicale et les espèces emblématiques seulement

La biodiversité, ce n'est pas seulement des espèces rares : elle inclut aussi la flore, les oiseaux, les chauves-souris, les insectes, etc., du quotidien et leurs milieux – mangroves, mares, jardins, parcs urbains, plages, etc. À travers notamment l'aménagement du territoire, qu'il soit côtier ou intérieur, et la gestion de la salubrité, les communes influencent directement cette biodiversité.



Protéger la biodiversité, c'est empêcher les projets de développement

Intégrer la biodiversité dès la conception des projets, c'est investir intelligemment : on limite les coûts futurs liés à l'érosion ou encore aux inondations, tout en renforçant l'attractivité du territoire.

Les espèces envahissantes : un problème insoluble, on ne peut rien y faire

Sur le terrain, des actions concrètes sont menées par des acteurs spécialisés : on enlève le Typha dans les mares, on régule les chiens et chats errants et les nids d'iguanes communs, on privilégie les plantes locales pour les aménagements, etc.



La trame verte et bleue est une contrainte en plus, le territoire ne peut pas être mis sous cloche

Il s'agit plutôt de mieux articuler les projets avec les continuités écologiques indispensables au fonctionnement des écosystèmes. Préserver une espèce, c'est protéger les sols, la qualité de l'eau, etc. La trame verte et bleue invite à aménager autrement, avec la nature comme atout. C'est aussi un cadre permettant d'éviter des conflits coûteux et de sécuriser les projets dans le temps.

Réduire l'impact de travaux de construction sur la biodiversité est impossible

Faux, à condition d'anticiper et de s'adapter ! Réaliser un inventaire des espèces présentes, vérifier les cavités (refuges pour chauves-souris, oiseaux, etc.), valoriser le sol en place, adopter un calendrier de travaux respectant le cycle de vie des espèces ou encore adapter le choix des matériaux (grandes surfaces vitrées dangereuses pour les oiseaux, etc.)... autant de gestes concrets pour limiter les atteintes.

On se soucie plus de la nature ou des animaux que des habitants

Il ne s'agit pas de choisir : restaurer la biodiversité, c'est aussi agir pour les habitants. La préservation de la biodiversité concerne la faune, la flore et les milieux qui nous entourent. Elle inclut l'espèce humaine. Nous faisons partie de la biodiversité et en dépendons au quotidien pour vivre, se nourrir, s'habiller, se soigner, etc. La préserver est un levier local et concret pour notre santé et notre qualité de vie. Protéger la biodiversité ne se résume pas à « sauver les tortues », c'est agir pour la qualité de l'air, de l'eau, la pollinisation, la régulation du climat... L'état des espèces est surtout un indicateur de la santé de notre environnement.

Restaurer des milieux humides, ça attire les moustiques

C'est, au contraire, souvent l'inverse. Les milieux humides fonctionnels favorisent un écosystème équilibré, riche en espèces dont des prédateurs naturels des moustiques (libellules, grenouilles, oiseaux, poissons...). Ce sont les eaux stagnantes artificielles (flaques, gouttières bouchées, vieux pneus...) qui engendrent une prolifération. Les projets bien conçus prennent en compte les dynamiques hydrologiques et la gestion des eaux pour éviter justement des zones à moustiques problématiques.



JE PASSE À L'ACTION !

Sous l'impulsion de la loi Biodiversité de 2016, **12 Agences Régionales de la Biodiversité (ARB)** ont été créées à l'initiative des Régions et de l'Office Français de la Biodiversité pour accompagner les territoires et favoriser les synergies en faveur de la reconquête de la biodiversité et de l'adaptation au changement climatique.

Leurs missions, **coconstruites avec de nombreux partenaires et adaptées aux enjeux régionaux** ont pour vocation :

- d'appuyer la mise en œuvre des politiques publiques ;
- d'accompagner les porteurs de projets et d'animer des réseaux d'acteurs ;
- d'informer, sensibiliser et mobiliser ;
- d'améliorer la connaissance de la biodiversité régionale et sa diffusion.



AGENCE RÉGIONALE DE LA BIODIVERSITÉ
ÎLES DE GUADELOUPE

contact@arb-ig.fr - www.arb-guadeloupe.fr



Direction de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement



L'Agence Régionale de la Biodiversité des Îles de Guadeloupe (ARB-IG) est cofinancée principalement par la Région Guadeloupe, l'Office Français de la Biodiversité (OFB), l'Etat et le Département de Guadeloupe.



**LES AGENCES
RÉGIONALES DE LA
BIODIVERSITÉ**

Un réseau innovant
au service des territoires

La présente plaquette a été co-réalisée dans le cadre du réseau des Agences Régionales Biodiversité et est déclinée pour les îles de Guadeloupe.